

# Communiqué de presse



PRÉFET DU JURA

**Lons-le-Saunier, le 29 août 2016**

## **Fortes chaleurs et développement d'algues : de nouveaux lâchers d'eau sur la rivière d'Ain à partir de mardi 30 août 2016 à 01h00**

Le préfet du Jura informe la population que de nouveaux lâchers d'eau auront lieu sur la rivière d'Ain à partir du barrage de Vouglans à compter du mardi 30 août 2016 à 01h00.

La situation météorologique et hydrologique actuelle entraîne en effet depuis plusieurs semaines le développement d'algues sur le bassin versant de la rivière d'Ain et notamment la basse vallée.

La cellule d'alerte assurant la coordination des différents partenaires du Jura et de l'Ain autour de la rivière d'Ain, s'est réunie le 25 août 2016 afin de définir les mesures à prendre pour mettre fin au développement des algues dans la rivière.

A la suite de cette réunion, le préfet du Jura, a pris un arrêté le 29 août 2016, autorisant des lâchers d'eau sur la rivière d'Ain.

Ces lâchers d'eau porteront progressivement le débit à l'aval du barrage d'Allement de 12,3 m<sup>3</sup>/s à un maximum de 50 m<sup>3</sup>/s. Ils engendreront une augmentation du niveau de l'eau sur la rivière d'Ain à l'aval de Vouglans de l'ordre d'une trentaine de centimètres et surtout une augmentation des vitesses d'écoulement suffisante pour arracher les algues. Le niveau du plan d'eau de Vouglans diminuera pour sa part d'environ 50 centimètres.

Chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées ; dès publication de l'arrêté, le stationnement sur ces îles sera interdit du mardi 30 août 2016 à 01h00 jusqu'au mercredi 31 août 2016 à 24h00.

**PRÉFECTURE DU JURA**  
8, rue de la préfecture  
39030 LONS LE SAUNIER  
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet [www.jura.gouv.fr](http://www.jura.gouv.fr), rubrique « horaires »



@Prefet39